

PROTOCOLE ENTRE CLUB DE JEUNES ET CLUB SENIOR

Entre le club dereprésenté par son Président

Monsieur..... d'une part

Et le club..... représenté par son Président

Monsieur..... d'autre part

Il a été arrêté et convenu pour la saison 2015-2016 un Protocole Club de jeunes / club senior.

Le club degèrera les catégories de jeunes suivantes :

Juniors Elite	oui	non
Juniors Nationaux	oui	non
U17	oui	non
U15	oui	non
Ecole de rugby	oui	non
Féminines	oui	non

Le club de gèrera les catégories suivantes :

Seniors :	oui	non
Juniors Elite	oui	non
Juniors Nationaux	oui	non
U17	oui	non
U15	oui	non
Féminines	oui	non

Chaque club s'engage à n'avoir des licenciés que dans les catégories qu'il gère. En aucun cas un des 2 clubs ne peut avoir de licenciés dans une catégorie gérée par l'autre club.

Ce protocole permet au club « senior » de prétendre aux critères de structures.

Chaque club garde son autonomie dans le cadre des règlements généraux de la Fédération Française de Rugby à XII.

Fait àle.....

Club 1 (signature et cachet)	Club 2 (Signature et cachet)
Avis comité départemental (signature et cachet)	Favorable Défavorable
Avis de la Ligue (signature et cachet)	Favorable Défavorable
Décision de la Fédération (signature et cachet)	Favorable Défavorable

A transmettre sous couvert des comités et ligues.